

[atelier](#) ^[1], [Atelier Boudoirs de l'historien\(ne\)](#) ^[2], [Histoire](#) ^[3], [ressources électroniques](#) ^[4]

Thématique : Éditer, publier, archiver et diffuser la recherche scientifique

Fruit d'une collaboration entre l'école doctorale d'histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Christine Ducourtieux), les Publications de la Sorbonne (Céline Barthonnat et Audrey Orillard) et l'URFIST de Paris (Aline Bouchard), cette séance s'est tenue à la Bibliothèque de recherche du Collège de France.

Consacrée aux enjeux et aux pratiques de l'édition scientifique publique, son objectif était d'éclairer les trois facettes de la diffusion de la recherche – éditer, publier, archiver –, sous des angles aussi complémentaires que l'édition électronique des revues, la réédition, l'archivage institutionnel ou encore l'édition scientifique publique.

[Programme](#) ^[5]

Intervenants

- Julie Verlaine (maître de conférences en histoire contemporaine, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ;
- Élise Gruselle (secrétaire de rédaction, Institut national d'histoire de l'art) ;
- Sophie Guérard de Latour (maître de conférences en philosophie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice adjointe des Publications de la Sorbonne) ;
- Emmanuelle Fleury et Céline Vautrin (secrétaires de rédaction, Publications du Collège de France) ;
- Noémie Musnik (coordinatrice de l'archive ouverte Spire, Sciences Po)
- Anne Chatellier et Christophe Labaune (conservateur et archiviste, Bibliothèque du Collège de France)

Résumé

Comme le rappelle Audrey Orillard en introduction, les publications scientifiques sont désormais foisonnantes. Si le contexte institutionnel amène à publier vite, sous quelque forme que ce soit (colloque, blog, compte rendu...) – le fameux *publish or perish* – le développement même des outils numériques participe de cette accélération. Mais ce foisonnement des publications amène deux paradoxes : le premier est que l'on se pose de moins en moins la question « Pourquoi publie-t-on ? » ; le deuxième est que l'on ignore trop souvent les questions inhérentes à la publication : questions juridiques (droits d'auteur et contrat), questions techniques (pérennité des serveurs), questions scientifiques enfin (multiplication des versions d'un même texte), toutes questions qui, survolées ou ignorées, peuvent conduire à un véritable « naufrage scientifique ». Il est donc important de mieux mettre en valeur les médiateurs souvent cachés derrière l'auteur que sont l'archiviste, le bibliothécaire ou encore l'éditeur, afin de mieux comprendre leur métier, et ceci d'autant que l'on assiste aussi de plus en plus à une simultanéité des pratiques.

La demi-journée s'est organisée en trois grandes parties :

1. [éditer ses travaux quand on est chercheur](#) ^[6] ;
2. [être éditeur à l'ère numérique](#) ^[7] ;
3. [donner accès à la recherche scientifique](#) ^[8].

1. Editer ses travaux quand on est chercheur

L'[exposé de Julie Verlaine](#) ^[9] est l'occasion de revenir sur un cas concret de publication scientifique et de s'interroger sur les modalités et les différences qui peuvent régir des travaux universitaires de natures variées, dans son cas, l'édition aux Publications de la Sorbonne de sa thèse d'histoire soutenue à Paris 1 consacrée aux galeries d'art contemporain à Paris entre 1944 et 1970. Véritable « exercice de style », cette expérience ne saurait se faire sans un important travail de (ré)écriture, dont elle montre bien les implications et les contraintes, tant en termes rédactionnels, matériels que collaboratifs, afin d'adapter le contenu à d'autres codes de diffusion. Elle relève trois points centraux :

1° une réécriture intégrale : si la thèse, travail de recherche par excellence, laisse une large place aux citations, aux notes de bas de pages ou aux annexes, l'ouvrage publié ne se veut pas une copie conforme de ce premier travail. De fait, alors que des éditeurs comme les Éditions universitaires européennes VDM Verlag, ou les Presses académiques francophones (qualifiés d'[éditeurs pirates](#) ^[10] dans la mesure où ils n'assurent généralement aucun

travail d'édition, mais uniquement d'impression, ce qui ne les empêche pas de toucher les bénéficiaires ; cf. aussi [ici](#) ^[11]) proposent aux jeunes docteurs de publier leur thèse telle quelle, J. Verlaine a pris le parti de réécrire intégralement son texte afin d'en faire un vrai ouvrage, et non une simple thèse imprimée. C'était enfin l'occasion d'y insérer les éléments apparus à l'occasion de la soutenance et notamment combler certaines lacunes par un chapitre inédit. Afin de rendre l'ouvrage plus accessible, le texte initial a donc été allégé de nombre de références et d'exemples, tandis qu'il a fallu adapter le style vers un style moins académique (passage au présent de narration) et rendre le titre plus explicite ;

2° un enrichissement : au vu du sujet, très visuel, l'ouvrage pouvait être un cadre idéal pour de nombreuses illustrations. Mais contrairement à des publications chez des éditeurs comme Hazan ou Flammarion, plus axés sur de beaux livres d'images, ces illustrations devaient garder un intérêt scientifique. Défi à plusieurs niveaux car il s'agissait de trouver des images qui ne seraient donc pas de simples images mais bien des sources, qui passeraient bien dans une publication en noir et blanc et qui nécessiteraient un minimum de frais liés aux droits d'auteur. À cette occasion, le projet de publication a pu profiter de reproductions gracieuses d'établissements de conservation qui trouvent là un moyen de faire connaître leurs fonds ;

3° composition : enfin, depuis le choix de l'illustration de couverture jusqu'à la construction concrète de chaque page, il a fallu sans cesse réfléchir au dialogue entre le texte et les illustrations. De tous les éléments de réécriture, c'est sans doute l'élément le plus formateur pour l'auteur, car totalement nouveau par rapport à la rédaction de la thèse.

J. Verlaine ne cache pas le cheminement et le travail nécessaires aux changements inhérents à la publication de sa thèse. Elle rapporte notamment que même si elle avait déjà commencé à retravailler le contenu rapidement après sa soutenance, avant même d'avoir trouvé un éditeur, c'est seulement trois ans après la soutenance que le manuscrit a pu être soumis et qu'il a fallu encore un an pour que l'ouvrage soit finalement publié. Entre la soumission et la publication : modifications du texte, relectures et choix des illustrations..., sans oublier la participation à des manifestations ultérieures pour en assurer la présentation.

Mais de tous les éléments, c'est sans doute le travail autour de cette publication, avec la secrétaire de rédaction au sein du laboratoire et avec l'éditeur, qui a été le plus enrichissant, transformant un travail individuel en vrai travail collectif. Paradoxalement, la publication de la thèse est aussi l'occasion pour l'auteur de s'en dessaisir progressivement...

Interrogée plus particulièrement sur le contexte de la rédaction de sa thèse, elle indique que même si elle n'avait pas le souci de la publication lors du travail de thèse, son directeur de thèse avait déjà indiqué des limites (pas plus de quatre ans, pas plus de 500 p. pour cette thèse financée) pour en faciliter la publication. Elle conseille de ne pas se soucier de la publication lors de la rédaction : la thèse et sa publication sont deux exercices différents pour des publics différents. C'est la thèse, exercice académique destiné à faire ses preuves auprès de ses pairs et devenir enseignant-chercheur, qui doit être la priorité ; et c'est seulement ensuite que l'on peut avoir le souhait de la diffuser mais pour des lectorats différents. En revanche, elle conseille de ne pas attendre que la thèse soit devenue un livre pour la faire connaître : il est important d'en faire circuler le PDF. Dans son cas, et parce que c'est la pratique de l'université où elle était (Caen), elle a décidé d'en mettre le résumé et l'introduction sur l'archive ouverte [HAL](#) ^[12], mais c'est surtout [son blog](#) ^[13] qui lui permet d'en assurer la plus grande visibilité et d'y associer un travail collaboratif. Si elle a décidé de ne pas rendre l'ensemble de sa thèse accessible, c'est avant tout par souhait que les personnes intéressées prennent contact avec elle. Concernant le choix final des Publications de la Sorbonne, qui sont aussi les publications de son université de soutenance, elle rappelle que la publication chez des éditeurs du secteur public peut être liée davantage à des collections et des rencontres qu'à de strictes recommandations institutionnelles.

pour aller plus loin :

- un autre exemple de publication de thèse, celle de [Ludovic Lestrelin](#) ^[14] (sociologie du sport) qui rejoint pleinement les propos de Julie Verlaine : « À mon sens, le projet de publier sa thèse devrait, de fait, faire partie intégrante de l'ambition du doctorant-futur docteur, sous certaines conditions : ne pas se contenter de dupliquer son manuscrit de thèse mais s'engager dans un réel effort de réécriture, s'orienter vers un éditeur qui fera un réel travail d'édition ; travailler avec un éditeur qui apportera, entre autres choses, sa caution scientifique » ;
- [information aux docteurs qui souhaitent publier leur thèse](#) ^[15] (UVSQ).

2. Être éditeur à l'ère numérique

Afin de mieux faire connaître le travail de publication, ce sont ensuite des représentantes d'une revue scientifique (Élise Gruselle pour la revue d'histoire de l'art, *Perspective*) et de deux maisons d'édition scientifique publique (Sophie Guérard de Latour pour les Publications de la Sorbonne ; Emmanuelle Fleury et Céline Vautrin pour les Publications du Collège de France) qui apportent leur expérience.

Avec le cas de la revue *Perspective : actualité en histoire de l'art* [16], présenté par Élise Gruselle, c'est la création d'une jeune revue papier et l'adaptation à son contexte commercial et numérique qui sont présentées. Revue officielle de l'Institut national d'histoire de l'art fondée en 2006 et d'abord trimestrielle, elle passe après quelques années au format semestriel ce qui permet à l'équipe de rédaction de gérer plus facilement le rythme d'échanges avec les auteurs. Autre adaptation progressive, la rupture avec Armand Colin, éditeur et diffuseur initial en 2012. Si la présence initiale dans le catalogue d'Armand Colin était assurément un moyen de profiter de la reconnaissance d'un éditeur, élément intéressant surtout pour une jeune revue, la reprise en main de l'ensemble du processus, y compris la diffusion et la gestion des abonnements, s'est révélée finalement fructueuse puisqu'elle a favorisé le rapprochement avec les diffuseurs, comme le Comptoir des presses d'universités, et les acquéreurs potentiels, notamment *via* des présentations directement dans des librairies ou auprès d'institutions. Cette autonomie avait également des motifs économiques car cela a permis à la revue de toucher l'ensemble des recettes. Dernier changement important, le passage au numérique avec le choix de la plateforme Revues.org, afin de maîtriser complètement le site. Nul doute à ce sujet que le label CNRS dont elle disposait déjà ait eu un rôle pour faciliter l'acceptation rapide de la demande d'adhésion par le conseil scientifique de Revues.org.

À côté des changements des modes de diffusion, les dernières années ont également été marquées par des changements dans les processus de travail, tant en interne qu'avec les auteurs. La revue a alors saisi cette opportunité du passage au numérique et d'un dossier de demandes de subventions au CNRS pour remettre à plat les processus de travail, notamment d'évaluation et de suivi éditorial. La revue peut désormais s'appuyer sur une diffusion conjointe d'une version papier, destinée à asseoir sa visibilité auprès des grandes institutions, d'une version numérique, destinée à une diffusion élargie sur le net avec une barrière mobile sur les trois derniers numéros afin préserver la publication papier, et de contenus spécifiquement numériques (ex. : comptes rendus d'ouvrages, sélections de sites...). Malheureusement, la taille réduite de l'équipe de rédaction (une rédactrice en chef, une secrétaire de rédaction et des freelance pour l'*editing*) limite les possibilités offertes par le passage en ligne à commencer par un espace illimité, et empêche le développement de certains contenus comme des actualités.

pour aller plus loin :

- [Candidater pour une revue sur Revues.org](#) [17].

Avec ses 45 ans d'existence et ses 700 titres au catalogue, le cas des *Publications de la Sorbonne* [18] est assurément différent mais a tout autant connu des changements ces dernières années [comme l'explique ensuite Sophie Guérard de Latour](#) [19].

Maison d'édition publique universitaire, les Publications ont une mission de service public, celle de diffuser les connaissances dans son domaine, comme le Journal officiel, La Documentation française ou d'autres presses universitaires, et sont, à ce titre, en partie subventionnées par l'État. Néanmoins, la situation est contrastée pour l'édition publique au sein de l'édition française (6 % des titres publiés, mais 1,6 % des ventes et 1,4 % du chiffre d'affaire en 2012) et surtout, elle pâtit de la dégradation générale de l'édition scientifique marquée par une diminution de 15% des ventes en sciences humaines et sociales, malgré une augmentation du nombre de titres quand bien même, contrairement à d'autres secteurs, une place importante reste laissée aux ventes de la longue traîne, c'est-à-dire le fonds hors nouveautés. Enfin, particularité des maisons d'édition universitaire, l'auteur ne perçoit pas de droits d'auteur.

Principale adaptation, le virage numérique, avec une présentation des ouvrages sur Google livres et le développement d'une offre sur la plateforme [OpenEdition Books](#) [20]. Comme pour la revue *Perspective*, ce passage en ligne s'est accompagné d'une réflexion sur le format numérique lui-même. Il est ainsi possible de combiner une version papier et une version numérique, au format XML-TEI permettant ainsi un archivage et des réutilisations ultérieures. Le modèle économique a également été adapté. Dans ce cas, c'est le modèle *freemium* (libre accès en général, et téléchargement pour l'ensemble des bibliothèques abonnées) qui a été choisi, assurant ainsi un très bon référencement sur les moteurs de recherche et permettant d'élargir l'audience du lectorat.

Mais que l'ouvrage soit papier ou numérique, le processus de publication et le travail éditorial n'ont pas fondamentalement changé [*dia. 8-9*], associant à l'auteur, des directeurs de publications/collections, des rapporteurs, un comité éditorial et une équipe éditoriale, chargés d'apporter conseils, critiques et expertise rédactionnelle et formelle. La diversité des tâches (acceptation du manuscrit, fabrication de la maquette, relecture, gestion de l'iconographique) explique à la fois le délai de publication (compter entre 1 et 1,5 ans entre la soumission au comité et la publication effective) et les coûts (compter 1 300 € HT pour la relecture de 300 p.), et explique pourquoi de plus en plus de maisons d'édition limitent les étapes de relecture par exemple. Afin de faciliter ce processus, on ne saurait trop recommander aux auteurs de se renseigner sur les [recommandations de la maison d'édition](#) [21], voire à contacter les directeurs de publications et l'équipe éditoriale.

pour aller plus loin :

- [en savoir plus sur OpenEdition books](#) [22].

Enfin, l'exemple des [Publications du Collège de France](#) [23] est l'occasion, pour Emmanuelle Fleury et Céline Vautrin, d'aborder un élément qui profite des innovations numériques : la réédition électronique de fonds numérisés, et les questions afférentes en termes de travail scientifique.

C'est parce qu'elles ont autant une valeur d'information qu'une valeur patrimoniale, que les Publications du Collège de France ont décidé depuis 2010 de numériser et de proposer en ligne deux séries d'ouvrages touchant à l'enseignement de la maison : l'annuaire, dans lequel chaque enseignant propose, depuis 1901, un résumé du cours de l'année en cours, d'une part ; les textes des leçons inaugurales prononcées par chaque professeur nouvellement nommé depuis 1949, d'autre part. Les Publications ont déjà la pratique de la publication numérique puisqu'elles sont hébergées, elles aussi, sur la plateforme [OpenEdition books](#) [24], et associent déjà des formats papier et numérique afin, là encore, de pouvoir répondre à toutes les pratiques.

Mais la numérisation et la mise en ligne de documents initialement imprimés ont fait émerger de nouvelles questions : faut-il, selon la division proposée par Robert Chartier, proposer une version homothétique du papier au format numérique (simple PDF) ou faut-il profiter des potentialités du web (ajout de liens, de multimédia), sortant ainsi du principe du livre traditionnel comme espace clos ? C'est finalement un principe de réalité qui l'a emporté, tout simplement parce que le processus de réédition électronique est extrêmement long, voire parfois plus long que le processus d'édition électronique. Car à côté du travail d'édition (vérification de la numérisation, modernisation de l'édition...), il y a besoin d'une vraie réflexion sur les décisions à prendre ou encore le niveau d'intervention : dans quelle mesure enrichir le contenu (quatrième de couverture, mots-clés, compléments bibliographiques...) ? ; faut-il donner simplement un texte historique ou favoriser sa réactualisation ? ; comment associer les pratiques de la publication papier et les nécessités de la navigation numérique (ex. : métadonnées au niveau même de l'article et non du volume ; métadonnées contrôlées quelles que soient les publications et diachronie autour d'un auteur ou d'une thématique ; renvoi vers d'autres éléments du site) ? Dans ces conditions, la décision a été prise de combiner une réédition scientifique, article par article, sur OpenEdition, et un archivage du PDF du volume initial historique dans son entier sur le portail Salamandre du Collège de France. Deux types d'édition différents ne répondant pas aux mêmes objectifs : dans le premier cas, un format facilitant la diffusion et la navigation ; et, dans le second, un format à des fins critiques. Et au final, ce travail est en fait moins une simple réédition qu'une édition de sources, rapprochant ainsi le travail des services de publication du travail de l'historien.

3. Donner accès à la recherche scientifique

Donner accès à la recherche scientifique, c'est donner accès à l'ensemble des documents de la science, qu'ils soient documents secondaires (publications, travaux universitaires) ou documents primaires (données, archives). Dans les deux cas, les professionnels de l'information comme les bibliothécaires ou les archivistes sont des personnes clés. Mais si l'on n'a pas attendu le développement du numérique pour faciliter l'accès aux documents, grâce aux catalogues par exemple, il est vrai que l'arrivée d'internet ouvre des perspectives plus larges à la visibilité de la science.

Premier exemple de cet accès renouvelé, le développement de plateformes de dépôt de publications, autrement appelées archives ouvertes. La [présentation par Noémie Musnik](#) [25] de [Spire, l'archive institutionnelle de Sciences Po](#) [26], commence par resituer cette archive dans le contexte plus large de l'*open access*, mouvement international visant à construire un réseau ouvert de diffusion et de partage de la connaissance scientifique en abaissant les barrières économiques (absence d'abonnement), technologiques (présence de métadonnées et interopérabilité) et juridiques (accès au contenu immédiat) et en ouvrant les données scientifiques à toutes les communautés scientifiques et à tous les publics (grand public, journalistes, décideurs). Comme pour les autres dépôts d'archives ouvertes – il y en aurait plus de 3 000 dans le monde et une centaine en France –, Spire (Sciences Po Institutional Repository) repose sur le principe de l'auto-archivage de ses documents par le chercheur. Ouvert à différents types de documents (littérature grise, articles à venir/publiés...), il a pour objectif de référencer l'ensemble des publications des chercheurs de Sciences Po, et en accroître ainsi la visibilité. De fait, le contenu de Spire est visible sur les moteurs de recherche, y compris scientifiques comme Google Scholar ou Isidore, les principaux portails... Néanmoins, si le dépôt du texte intégral est vivement recommandé, il n'est pas automatique (seulement 32 % des références disposeraient ainsi du texte intégral). Or, au-delà du simple signalement, Spire a vocation à diffuser les documents déposés en texte intégral, mais aussi à leur assurer une conservation pérenne et établir leur antériorité scientifique. Par ailleurs, et c'est une particularité de cette archive, la publication déposée n'est pas systématiquement visible sur internet et peut n'être qu'une copie privée à des fins d'archivage. Reposant sur une solide organisation interne (coordinateurs dans chaque laboratoire au plus près des chercheurs, services supports, manuel d'utilisation...), l'archive ouverte de Sciences Po amène une véritable réflexion politique en faveur d'une forte incitation au dépôt, d'autant que d'autres services concurrents comme les réseaux sociaux (Academia, ResearchGate) n'apportent, de leur côté, aucune garantie en terme d'*open access* et de pérennité des données déposées.

pour aller plus loin :

- politique des éditeurs en matière d'auto-archivage : [ROMEO](#) [27]
- politique des éditeurs français en matière d'auto-archivage : [Héloïse](#) [28]

Anne Chatellier et Christophe Labaune présentent enfin un autre exemple de mise à disposition avec la présentation du [portail Salamandre](#) [29], à la fois bibliothèque patrimoniale numérique et catalogue des archives en ligne du Collège de France. Initié à partir de 2011 par le réseau de bibliothèques et le service d'archives du Collège, l'objectif de Salamandre est de préserver les collections patrimoniales de l'établissement, tout en les valorisant et en facilitant l'accès. D'où la nécessité de combiner des exigences techniques de consultation (images en haute définition,) d'interopérabilité (métadonnées normalisées, protocole de moissonnage OAI-PMH) et d'archivage pérenne, à des exigences scientifiques (traduction, alphabets non latins...). Si les deux intervenants ne cachent pas les difficultés liées à un financement majoritairement issu du mécénat (ex. : contraintes des délais), ils relèvent également l'intérêt d'un tel projet d'une part pour étudier la constitution des fonds et d'autre part se rapprocher des chercheurs afin de contextualiser et documenter les ressources, montrant, à l'instar des présentations précédentes, comment chercheurs, professionnels de l'information et éditeurs peuvent travailler ensemble pour éditer, publier, archiver et diffuser la recherche scientifique.

pour aller plus loin :

- [présentation d'Anne Chatellier](#) [30]

— ▶ **Mots-clefs**

URL source: http://urfist.chartes.psl.eu/atelier_les-boudoirs-de-l-historien-ne-seance-du-8-decembre-2015

Liens

- [1] <http://urfist.chartes.psl.eu/tags/atelier>
- [2] <http://urfist.chartes.psl.eu/tags/atelier-boudoirs-de-l-historienne>
- [3] <http://urfist.chartes.psl.eu/tags/histoire>
- [4] <http://urfist.chartes.psl.eu/tags/ressources-%C3%A9lectroniques>
- [5] http://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/boudoirs/Boudoirs_20151208_Edition.pdf
- [6] http://urfist.chartes.psl.eu/atelier_les-boudoirs-de-l-historien-ne-seance-du-8-decembre-2015#1
- [7] http://urfist.chartes.psl.eu/atelier_les-boudoirs-de-l-historien-ne-seance-du-8-decembre-2015#2
- [8] http://urfist.chartes.psl.eu/atelier_les-boudoirs-de-l-historien-ne-seance-du-8-decembre-2015#3
- [9] http://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/boudoirs/URFIST_Boudoirs_2015_12_08_Verlaine.pdf
- [10] <http://bibliotheque-blogs.unice.fr/httbu/2014/03/25/publier-sa-these-oui-mais-pas-nimporte-ou/>
- [11] <http://www.enssib.fr/content/bonjour-je-viens-detre-mise-en-garde-contre-les-editions-universitaires-europeennes-il-me>
- [12] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00771413>
- [13] <http://julieverlaine.blogspot.fr/>
- [14] <http://lestrelin.canalblog.com/archives/2011/03/17/20444843.html>
- [15] <http://www.univ-valenciennes.fr/SCD/sites/default/files/pdf/scd/information-aux-docteurs-de-l-uvhc-publier-sa-these.pdf>
- [16] <https://perspective.revues.org/>
- [17] <http://www.openedition.org/10824>
- [18] <http://www.publications-sorbonne.fr/>
- [19] http://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/boudoirs/URFIST_Boudoirs_2015_12_08_GuerarddeLatour.pdf
- [20] <http://books.openedition.org/psorbonne/>
- [21] <http://www.publications-sorbonne.fr/fr/notes/>
- [22] <http://books.openedition.org/397>
- [23] <http://www.college-de-france.fr/site/publications/>
- [24] <http://books.openedition.org/cdf/>
- [25] http://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/boudoirs/URFST_Boudoirs_2015-12-08_Musnik.pdf
- [26] <https://spire.sciencespo.fr/web>
- [27] <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>
- [28] <http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>
- [29] <https://salamandre.college-de-france.fr/>
- [30] http://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/boudoirs/URFIST_Boudoirs_2015_12_08_Chatellier.pdf
- [31] <http://urfist.chartes.psl.eu/types-de-public/public/docteurant>
- [32] <http://urfist.chartes.psl.eu/types-de-public/enseignant-du-sup-%C3%A9rieur-chercheur>
- [33] <http://urfist.chartes.psl.eu/types-de-public/professionnels-de-l-%E2%80%99information>
- [34] <http://urfist.chartes.psl.eu/urfist-de-paris/aline-bouchard>